

Données clés de la recherche sociale

Le rapport social est un document dans lequel sont mentionnés **les résultats importants rassemblés par l'assistant social au cours de la recherche sociale concernant un client**. Un rapport social est conclu par l'assistant social par une proposition de décision concrète. Ainsi, le rapport rassemble toutes les informations nécessaires pour que les membres du Comité Spécial du Service Social puissent prendre une décision.

Le rapport social **fait partie du dossier social**. On y trouve également les documents suivants : l'accusé de réception, le document de demande, tous les justificatifs justifiant le soutien obtenu et les lettres de décision. Un dossier peut prendre la forme d'un fichier papier ou électronique.

Pour qui ?

Le rapport social est destiné :

- ⊕ au Comité Spécial du Service Social, qui prend les décisions;
- ⊕ au client qui peut lire le rapport social ;
- ⊕ aux autres assistants sociaux et au chef du service social ;
- ⊕ au service d'inspection du SPP Intégration Sociale, qui supervise l'application correcte de la législation ;
- ⊕ au tribunal du travail auquel le client peut s'adresser s'il n'est pas d'accord avec la décision prise ou si aucune décision n'a été prise dans le délai prévu par la loi.

Contenu

Les éléments qui ne devraient pas manquer dans un rapport social sont :

- ⊕ le numéro d'enregistrement
- ⊕ la date de la demande
- ⊕ les données d'identification
- ⊕ les moyens de subsistance
- ⊕ une brève description des conditions de vie qui affectent l'indigence
- ⊕ la visite à domicile (date, justification si elle n'a pas été effectuée, bref rapport)
- ⊕ l'indication d'épuisement des droits
- ⊕ les dates auxquelles les flux de données ont été consultés et les flux qui ont été consultés
- ⊕ une brève description des objectifs et du suivi des objectifs dans le PIIS (dans les trois mois après l'attribution du revenu d'intégration)
- ⊕ la proposition de décision
- ⊕ le nom et la signature de l'assistant social
- ⊕ la date de la rédaction du rapport



Vous trouverez un modèle de formulaire pour un rapport social sur le site web du [CEBUD](https://www.cebud.be).

